Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 92 (1995)
Heft: 3

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société romande d'apiculture

Assemblée des délégués du 18 mars 1995

Samedi 18 mars, à 9 h 45 précises, à Yverdon, Restaurant du Buffet CFF, 1er étage.

Ordre du jour

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.

2. Désignation des scrutateurs.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 19 mars 1994 (voir JSA de juin 1994, pages 203-209).

4. Adoption des rapports parus dans le JSA :
   1. Rapport du président.
   2. Rapport du contrôle du miel.
   3. Rapport de la vulgarisation et de l'élevage.
   4. Rapport concernant les assurances.
   5. Rapport de la bibliothèque.
   6. Rapport des pesées et stations d'observation.

5. Règlement du Fonds de publicité : Discussion et adoption du projet du CC.

6. *Journal suisse d'Apiculture*, nouvelle présentation : Discussion et adoption du projet du CC.

7. Finances :
   1. Comptes 1994.
   2. Rapport de la commission de vérification.
   3. Budget 1995.
   4. Cotisation 1996.
   5. Désignation des sections vérificatrices des comptes 1995.

8. Concours des ruchers 1994 (remise de la médaille de vermeil). Concours des ruchers 1995.

9. Nomination d'un suppléant, délégué de l'AD, au jury du concours des ruchers.

10. Renouvellement des mandats :
    1. du président;
    2. de MM. J.-P. Cochard, Robert Fauchère et Maxime Schaller.

11. La parole aux invités.

12. Vœux des fédérations.

13. Apimondia 1995.

14. Divers.

MENU DU JOUR

Terrine du chef en gelée

★

Potage du jour

★

Rôti de porc aux champignons

Pommes frites

Deux légumes

★

Tranche glacée

Fr. 30.–

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1994

ACTIF		PASSIF	
Caisse	315.91	Fonds de propagande	71 470.79
CCP	5 533.83	Fonds aide à l'apiculture Apimondia	34 080.85
Banque de l'Etat de Fribourg	3 598.30	Fonds assurance vols, déprédations	39 569.95
Titres	80 300.—	Fonds Bertrand – Réserve	15 000.—
BEF, Fonds Bertrand	15 000.—	Passifs transitoires	6 382.25
Annonces à encaisser	15 362.10	Fonds propres – Capital	32 877.90
Bibliothèque	3.—		
Matériel, diplômes, insignes	1 903.65		
Etiquettes	23.—		
Actifs transitoires	67 341.95	Total du passif	**199 381.74**
Apimondia, prêt	10 000.—		
Total de l'actif	**199 381.74**		

Rapport de la Commission de vérification des comptes de la SAR pour l'exercice 1994

Conformément au mandat que lui a confié l'assemblée générale, la Commission de vérification des comptes a procédé à leur contrôle, au domicile de l'administrateur, le samedi 11 février 1995.

Elle a opéré par sondages, en examinant les pièces de la caisse, du CCP et de la banque. Les écritures comptables de plusieurs mois ont été examinées en détail. L'état des titres a également fait l'objet d'un contrôle minutieux. Il correspond au relevé bancaire. L'exercice 1994 boucle avec un excédent de recettes de Fr. 8166.55 qui, additionné au solde 1993, de Fr. 24 711.35, donne un nouveau montant de Fr. 32877.90.

A nouveau, la commission constate que plusieurs sections ont été en retard dans le versement des cotisations. Elle insiste auprès de ces caissiers afin qu'ils respectent la date des paiements prévus dans les statuts.

Concernant le Fonds Bertrand, il a été constitué par une obligation de Fr. 15 000.–, à 5%, pendant 3 ans, auprès de la BEF, à Romont. Les intérêts de ce fonds ont été utilisés pour un versement de Fr. 600.– à la Fédération valaisanne d'apiculture pour la construction du rucher-école de Châteauneuf.

La commission invite les délégués à approuver les comptes 1994, tels que présentés, et d'en donner décharge aux organes responsables.

Elle tient à remercier particulièrement l'administrateur-caissier pour son travail et son dévouement.

Romont, le 11 février 1995

Pour la section :

d'Avenches	Basse-Broye/Payerne	La Béroche
Henri Dietiker	*Laurent Nicod*	*Jean Waldvogel*

COMPTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1994

CHARGES		Budget 1994
Assemblée des délégués, vétérans SAR	8 136.—	9 000.—
Comité, président, secrétaire	10 372.60	11 000.—
Gérance et loyer	3 000.—	3 000.—
Fournitures de bureau	1 008.80	2 000.—
Ports	277.20	800.—
Téléphones	219.—	300.—
Taxes CCP	367.90	400.—
Impôts	268.55	1 200.—
AVS, allocations familiales	824.35	400.—
Stations d'observations	1023.30	1 300.—
Assurance RC	4 543.20	4 600.—
Contrôle du miel, instrument de contrôle	11 831.25	10 000.—
Prestation de tiers	734.00	750.—
Frais de la bibliothèque	3 966.05	4 000.—
Frais de journal	113 344.20	111 000.—
Cotisations à charge	7 800.—	7 900.—
Vulgarisation	91 964.—	98 000.—
Propagande, publicité	4 742.95	8 000.—
Concours des ruchers	1 462.55	2 500.—
Frais de garde	112.50	200.—
Vols et déprédations	4 082.60	5 000.—
Révision des comptes, jubilés, représentations	8 139.20	3 000.—
Total des charges	**278 220.20**	**284 350.—**

PRODUITS		
Cotisations membres sections	139 608.—	139 000.—
Abonnements membres individuels suisses	4 886.—	4 000.—
Abonnements membres individuels étrangers	2 139.—	2 000.—
Annonces du journal	25 405.—	22 000.—
Intérêts des fonds	10 136.75	8 000.—
Vulgarisation	84 677.—	92 000.—
Recettes contrôle du miel	4 960.—	2 000.—
Recettes de la propagande	3 577.65	2 500.—
Recettes étiquettes, sacs, panneaux	3 866.80	2 500.—
Recettes des surprimes	3 229.80	3 000.—
Recettes diverses	—	300.—
Total des produits	**282 486.—**	**277 300.—**
Résultat d'exploitation	**4 265.80**	**–7 050.—**

ETAT DES TITRES AU 31 DÉCEMBRE 1994

Obl. 4% Banque de l'Etat de Fribourg, remb. le 4.2.1999	20 000.—*
Obl. 5½% Caisse d'Epargne Siviriez, remb. le 11.2.1996	20 000.—
Obl. 5½% Banque Raiffeisen Sommentier, remb. le 10.2.1995	20 000.—
Obl. 5¾% Banque Raiffeisen Sommentier, remb. le 10.2.1997	20 000.—
Deux parts sociales nominatives, 2 x Fr. 100.—, Comptoir suisse Lausanne	pm
Une part sociale nominative, USP, Fr. 1000.—, estimée	300.—
	80 300.—

Figure à l'actif du bilan : Fonds Bertrand :

Obl. 5% Banque de l'Etat de Fribourg, remb. le 28.12.1997	15 000.—*

* Titres constitués en 1994

Ont été remboursées en 1994 :

Obl. 7¾% Banque de l'Etat de Fribourg, le 12.2.1994	10 000.—
Obl. 3½% Centrale de LDG, le 15.6.1994	10 000.—
Obl. 3¾% Eurofima, Bâle, le 3.4.1994	9 000.—

PERTES ET PROFITS 1994

Résultat d'exploitation		**4 265.80**
Attributions et prélèvements fonds		
Assurance vols, déprédations	–280.—	
Fonds aide apiculture Apimondia	2 920.—	
Fonds propagande, publicité	1 260.75	**3 900.75**
Résultat d'exercice		**8 166.55**

Horaire des trains – Assemblée des délégués SAR 18 mars 1995, 9 h 45, Restaurant du Buffet de la Gare à Yverdon

	Départ	Arrivée		Départ	Arrivée
Aigle	8.30	9.35	Montreux	8.43	9.35
Bex	8.23	9.35	Morges	8.55	9.35
Bienne	8.39	9.23	Moutier	8.12	9.17
La Chaux-de-Fonds	8.20	9.17	Neuchâtel	9.01	9.23
Delémont	8.01	9.17	Nyon	8.39	9.35
Fribourg	8.04	8.56	Porrentruy	7.22	9.17
Genève-Aéroport	8.44	9.41	Sainte-Croix	8.34	9.12
Genève	8.54	9.41	Sierre	7.40	9.35
Lausanne	9.12	9.35	Sion	7.52	9.35
Martigny	8.08	9.35	Vevey	8.49	9.35

BUDGET DE L'EXERCICE 1995

CHARGES

Assemblée des délégués, vétérans SAR	8 000.—
Comité, président, secrétaire	11 000.—
Gérance et loyer	3 000.—
Fournitures de bureau	2 000.—
Ports	800.—
Téléphones	300.—
Taxes CCP	400.—
Impôts	500.—
AVS, allocations familiales	1 000.—
Stations d'observations, pesées	1 300.—
Assurance RC	4 500.—
Contrôle du miel	10 000.—
Prestation de tiers	750.—
Frais de la bibliothèque	4 000.—
Frais du journal	120 000.—
Cotisations à charge	7 900.—
Vulgarisation	93 000.—
Publicité	6 000.—
Concours des ruchers	3 500.—
Frais de garde	200.—
Vols et déprédations	5 000.—
Révision des comptes, jubilés, représentations, divers	5 000.—
Total des charges	**288 150.—**

PRODUITS

Cotisations des membres des sections	140 000.—
Abonnements des membres individuels suisses	4 000.—
Abonnements des membres individuels étrangers	2 000.—
Annonces du journal	25 000.—
Intérêts des fonds	8 000.—
– de la vulgarisation	88 000.—
– des contrôles du miel	4 000.—
– de la publicité	3 000.—
– des labels, sacs SAR	3 000.—
– des surprimes	3 000.—
Recettes diverses	500.—
Total des produits	**280 500.—**

Déficit du budget 1995, Fr. 7 650.—

ATTRIBUTIONS AUX FONDS

Fonds de publicité

Etat au 1.1.1994			72 731.54	
Produits	3157	Contrôles du miel	4 960.—	
	3158	de la publicité	3 577.65	
	3159	des labels	3 866.80	
	de PP	4% du capital	2 909.—	
Charges	3111	Contrôles du miel		11 831.25
	3117	Publicité		4 742.95
			88 044.99	16 574.20
Solde au 31.12.1994				**71 470.79**
			88 044.99	**88 044.99**

Fonds aide à l'apiculture – Apimondia

Etat au 1.1.1994			37 000.85	
Produits	de PP	4% du capital	1 480.—	
Charges	de PP	Indemnité à la CE (pc 599)		400.—
	de PP	Participation à Apimondia (pc 3258)		4 000.—
			38 480.85	4 400.—
Solde au 31.12.1994				**34 080.85**
			38 480.85	**38 480.85**

Fonds assurance vols, déprédations

Etat au 1.1.1994			39 289.95	
Produits	4105	membres à Fr. 1.—	4 105.—	
	3160	des surprimes	3 229.80	
	de PP	4% du capital	1 571.—	
Charges	3110	Assurances		4 543.20
	3120	Indemnités		4 082.60
			48 195.75	8 625.80
Solde au 31.12.1994				**39 569.95**
			48 195.75	**48 195.75**

Fonds Bertrand

Etat au 1.1.1994 15 000.—
Les intérêts, soit 4% du capital, ont été utilisés
par un versement de Fr. 600.—
à la Fédération valaisanne d'apiculture (pc 595)
Dorénavant, l'écriture de ce fonds apparaîtra à l'actif du bilan

Invitation aux vétérans SAR

60 ans de sociétariat et plus, une fidélité à souligner

Les vétérans SAR qui, en 1995, auront 60 ans de sociétariat et plus sont invités à accompagner les délégués des sections qui, le 18 mars 1995, participeront à l'assemblée générale à Yverdon-les-Bains.

Je me recommande auprès des responsables de chaque société pour qu'ils fassent le nécessaire et que ces anciens aient de la joie à assister à nos délibérations.

La SAR se fera un plaisir de leur offrir le repas de midi.

Société romande d'apiculture
Le préposé aux vétérans :
Fernand Bovy

AVIS

L'administrateur-caissier de la SAR dispose de diplômes d'honneur à **Fr. 4.–**; d'insignes SAR à **Fr. 4.–**; de cahiers de comptabilité (pour le concours des ruchers) à **Fr. 5.–**; et de fiches de membre (pour caissier des sections) à **Fr. 0.50**.

Le bulletin de versement fait office de commande; prière de noter l'objet désiré.

Paiement à notre CCP Société romande d'apiculture, Lausanne 10 - 1480 - 6.

Merci pour votre commande.

Joseph Girard, administrateur

COMMUNIQUÉ DE LA RÉDACTION

Délais rédactionnels

Le dernier délai pour la remise des documents, articles, convocations, communiqués, etc., est fixé **au 6 de chaque mois précédant la parution de la revue**.